

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et lieu

Université de Neuchâtel
Bâtiment principal
Avenue du 1er-Mars 26
2000 Neuchâtel

24, 25, 31 octobre
1, 21, 22, 28, 29 novembre 2025

Format hybride: présentiel à l'Université de Neuchâtel & diffusion simultanée en visioconférence

Horaires

Dès 08h45 : Accueil des participant-e-s
09h15 - 17h15: Sessions d'enseignements,
ponctuées d'une pause de midi (1h30) et de pauses-café

Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé est à retourner, accompagné d'un curriculum vitae et d'une copie des diplômes, par e-mail à:
caroline.ferrazzo@unine.ch

Délaï d'inscription: dimanche 5 octobre 2025

La tenue du cours est communiquée le lundi 6 octobre 2025

- Le nombre de participant-e-s est limité à vingt personnes.
- Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'arrivée et en fonction des prérequis.
- L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel se réserve le droit de ne pas ouvrir la formation si le nombre de personnes inscrites est insuffisant.

Frais retenus en cas d'annulation d'inscription

Selon les modalités d'annulation de la formation, disponibles en ligne à l'adresse:
www.unine.ch/promouvoir

Direction de la formation

Prof. Régine Bonnefoit, Dr. Thomas Schmutz
Dr. Patrick Cotting, Caroline Ferrazzo M.A.
Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Renseignements auprès de:

Caroline Ferrazzo, M.A.
Collaboratrice scientifique
Membre de la direction
caroline.ferrazzo@unine.ch
+41 79 387 30 40

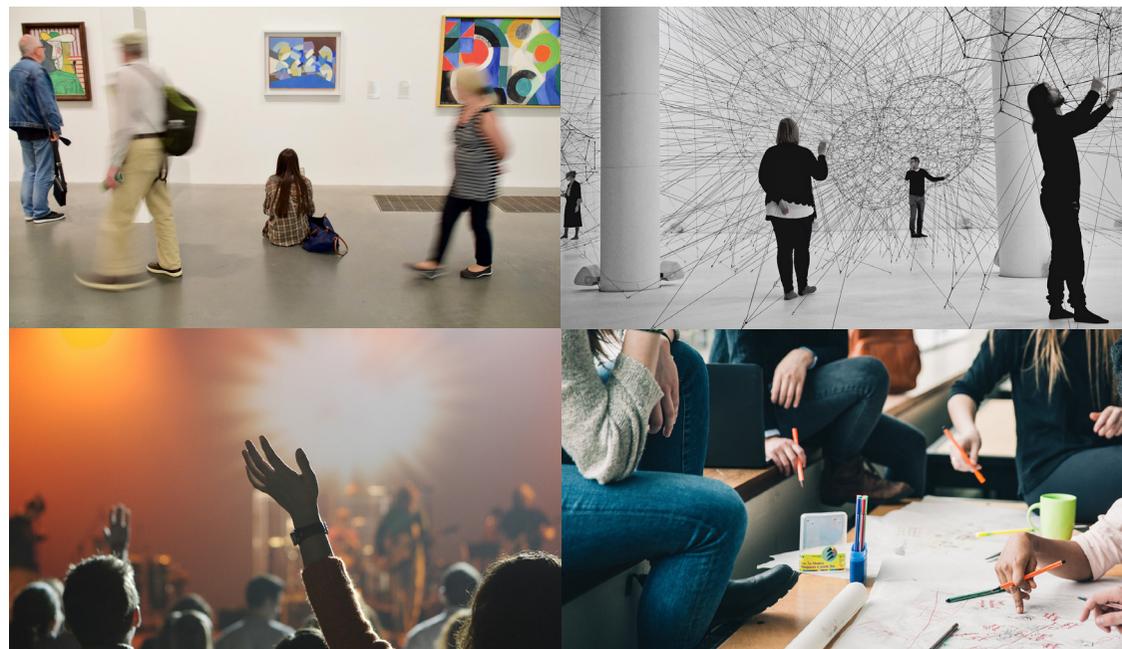
unine
Université de Neuchâtel
Institut d'histoire de l'art
et de muséologie



CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) GÉRER ET PROMOUVOIR UNE INSTITUTION CULTURELLE

Module II - Promotion, communication et gestion événementielle

Vendredis et samedis 24, 25, 31 octobre et 1, 21, 22, 28 et 29 novembre 2025



swissuniversities

recommandé par
ICOM Suisse - Conseil international des musées

ICOM conseil
international
des musées
Suisse

formation
continue

formation
continue

CAS GÉRER ET PROMOUVOIR UNE INSTITUTION CULTURELLE (13 ECTS)

Nous avons assisté, ces dernières années, à une évolution rapide de la société et des modes de consommation, qui a placé les institutions culturelles devant de nombreux défis transversaux dans la poursuite de leur mission, les amenant à se repositionner constamment. Depuis plus de vingt ans, la direction du CAS s'efforce de prendre ces éléments en considération en proposant une formation qui puisse répondre au mieux aux nouvelles exigences et à la réalité des acteurs et actrices culturel-le-s. En ce sens, d'importantes réflexions ont été menées sur le contenu de la formation: si sa structure reste la même, son titre et son contenu ont été renouvelés en vue de s'adapter davantage aux enjeux et aux nouvelles pratiques du secteur culturel.

Objectifs de la formation

L'objectif du Certificate of Advanced Studies (CAS) «Gérer et promouvoir une institution-culturelle» consiste, par le biais de sections théoriques et pratiques, à donner des outils concrets aux professionnel-le-s de la culture en vue de faire face aux enjeux actuels entourant le développement des institutions culturelles, qui touchent de plus en plus la structure et l'organisation administrative de celles-ci.

Publics-cibles

Cadres et collaborateurs-trices du secteur-culturel privé ou public : musées, fondations, organisations et administrations à but culturel, galeries et centres culturels, bibliothèques, archives privées ou publiques, salles de spectacles, compagnies, associations, festivals, etc.

Prérequis

Les candidat-e-s doivent être titulaires d'une licence/d'un Master ès Lettres, d'un titre jugé équivalent ou justifier d'une expérience professionnelle correspondante dans une institution culturelle. L'attestation de réussite du module I du CAS permet également l'accès au module II.

Langue d'enseignement

Français

*CHF 2600.- par module pour les membres ICOM, AMS et/ou associations professionnelles dans le domaine culturel (sous réserve de l'accord de la direction du CAS)

Structure générale du CAS

Le CAS en «Gérer et promouvoir une institution culturelle» est composé de deux modules et se termine par un travail écrit final. Chaque module peut être réalisé de manière indépendante, c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoire de suivre la formation «dans l'ordre» (module I puis module II): un accès direct via le module II est tout à fait possible. De fait, il est nécessaire de s'inscrire à chacun des deux modules. Une inscription au travail final est également nécessaire.

Évaluations et obtention du titre de CAS

Pour obtenir le titre de Certificate of Advanced Studies «Gérer et promouvoir une institution culturelle» (13 ECTS) de l'Université de Neuchâtel, il est nécessaire de réussir les examens du module I et du module II, puis le travail écrit final, que le/la candidat-e rédige dans les trois mois à compter de la fin du second module suivi. Il/elle le défend ensuite lors d'une soutenance orale.

Une présence régulière à chacun des deux modules est en outre nécessaire pour l'obtenir.

Finance d'inscription

CHF 2800.-* par module + CHF 480.- pour le suivi et la soutenance du travail final

Payable dès réception de la confirmation de la tenue du module. Possibilité de paiement en plusieurs tranches sur demande.

La finance relative au suivi et à la soutenance du travail doit être réglée au moment de l'inscription au travail final.

MODULE II – PROMOTION, COMMUNICATION, GESTION ÉVÉNEMENTIELLE

Aujourd'hui, les simples services culturels ne sont plus suffisants au regard de la perspective dite de « l'expérience » : par conséquent, l'offre culturelle doit prendre en compte l'évolution des modes de consommation, menant l'institution culturelle à devoir trouver des réponses à ces nouveaux besoins et à trouver sa place dans un paysage culturel et de loisirs dense. En ce sens, l'objectif du module II est d'offrir un panorama des instruments de communication et événementiels destinés à la promotion d'une institution culturelle.

Thématiques abordées (non exhaustif)

La communication institutionnelle – Le marketing culturel – La communication digitale – La gestion et la stratégie événementielle – L'importance des événements – Le bénévolat comme partie intégrante de la communication d'une institution – La participation culturelle – Les approches stratégiques et transversales de la promotion événementielle – L'actualité de la politique culturelle en Suisse – Etc.

Intervenants principaux

Dr. Patrick COTTING, directeur général de CCI Consulting SA, professeur adjoint et membre de Faculté à l'Université de Suisse italienne de Lugano (USI), IE University Madrid et autres.

Dr. Thomas SCHMUTZ, historien de l'art et curateur, directeur de Lange & Schmutz Recherche de provenance Sàrl, professeur titulaire à l'Université de Neuchâtel, ancien directeur adjoint de l'Aargauer Kunsthhaus.

Intervenantes ponctuelles

Lucie COURVOISIER, membre du conseil de fondation de Festi'neuch; directrice adjointe du pôle Commerce et Gestion du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (dès le 1er août 2025).

Marta DOS SANTOS, directrice de la Fondation du Château de Chillon™.

Lea MASSERINI, responsable communication chez BENEVOL canton de Berne.

Nicole MINDER, sociologue et historienne de l'art, consultante, ancienne cheffe du Service des affaires culturelles (SERAC) de l'État de Vaud.

Christine MÜLLER STALDER, cheffe de projet « Promotion et soutien », Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (SKKG), Winterthur.

Maude THOMAS, Responsable de la communication digitale au Service de la culture de l'État du Valais et consultante indépendante.

Informations complémentaires:
www.unine.ch/promouvoir